

Compte rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 08/11/2022 à la salle Georges Méliès

Présents : Matthéo LACHAUD, Lucas DESBORDES, Léonie THARAUD, Markus PIHAN, Louison de BOISSESON, Quentin AMOUROUX, Bilal GRAINDORGE, Gabrielle ROUX, Justine CARPE, Elénora ARDJOUNE, Hanaé BOCHAND, Elina GALON

Absents excusés : Théo MARI, Edgar RENAUD

Absent non-excusé : Ruslan BRISSAUD

Assistaient : Fabrice GERVILLE-REACHE, Claude BEAUPUY, Marie-Claude BORAU-LAVAL, Catherine ROUSSEAU-CANCE, Stéphanie DEFORGE, Valérie REMBLIER, Philippe HOCHART, Floriane LANTERNAT, Danielle FAIRBANK

La réunion débute à 17h30.

Le Maire ouvre la séance en sa qualité de président du Conseil Municipal des Jeunes. Il demande aux jeunes élus d'approuver le dernier compte rendu du Conseil Municipal du 17/03/2022. Les élus l'approuvent à la majorité. Il rappelle que, depuis le début du mandat, nous comptons 9 réunions des commissions ainsi que deux actions de sensibilisation et deux visites dans le parc du château.

I) Les projets réalisés au 08/11/2022

1) Commission Environnement et Vie Sociale

→ L'installation d'une boîte à idées dans la cour de l'école élémentaire :

Claude BEAUPUY rappelle que Gabrielle ROUX, Bilal GRAINDORGE, Quentin AMOUROUX, Léonie THARAUD, Edgar RENAUD, Hanaé BOCHAND, Elénora ARDJOUNE, Elina GALON et Louison de BOISSESON ont décidé, lors de la commission du 07/04/2022, d'installer une boîte à idées dans la cour de l'école élémentaire. Bilal GRAINDORGE avait conçu cette boîte au préalable et l'a présenté en Conseil Municipal du 17/03/2022. Les quinze élus du CMJ ont voté pour l'installation de la boîte. Ainsi, la commission a fixé les modalités de mise en place et de suivi du projet : récolte des papiers tous les 15 jours (à tour de rôle, 1 élu CMJ et un adulte de la mairie ou de l'école), tri des papiers, collage des papiers dans le cahier des idées du CMJ, discussions autour des idées et requêtes en commission

Claude BEAUPUY rappelle que les idées sont listées en fonction de la faisabilité de ces derniers au sein de l'école et dans le cadre du CMJ.

Elénora ARDJOUNE rappelle que la boîte à idées a été endommagée récemment. Claude BEAUPUY ajoute qu'elle est désormais réparée et sera remise en place rapidement. Les élèves du collège s'interrogent sur l'emplacement de la boîte à idées du collège. Elle se trouve à la vie scolaire, les élus devront vérifier ce fait.

→ L'installation de boîtes à livres participatives au sein de l'école élémentaire :

Danielle FAIRBANK explique que les neuf élus de la commission Environnement et Vie Sociale ont eu pour projet d'installer une armoire à livres participative dans la cour de l'école lors de la commission du 15/09/2022. Ils ont envisagé de pouvoir demander aux parents d'élèves de participer à ce projet en lançant un appel aux dons de livres. Il est demandé aux parents de donner deux livres maximum par foyer. Les livres sont ensuite donnés au personnel de l'école et étiquetés afin d'éviter de les mélanger avec ceux de l'école et de la garderie. Les boîtes à livres ont été installées le 04/10/2022 par les

encadrants du CMJ. Le Maire rappelle que les élus ont mis en place des consignes afin d'encadrer le fonctionnement de la boîte à livres.

2) Commission Sécurité et Aménagements

→ Les actions de sensibilisation dans la rue des écoles et sur le parking de la salle Georges Méliès :

Danielle FAIRBANK rappelle que Matthéo LACHAUD, Justine CARPE, Hanaé BOCHAND, Markus PIHAN, Éléonora ARDJOUNE et Élina GALON ont orienté leur projet principal autour de la sécurisation des rues de Nexon. Notamment la rue des Ecoles qu'ils empruntent régulièrement et qui leur semble particulièrement dangereuse. En effet, lors de la première commission du 14/04/2022, les membres de la commission soulèvent la problématique de la sécurité dans cette rue. A l'issue de cette réflexion, deux possibilités sont soulevées : le réaménagement et les travaux dans la rue des Ecoles ou la prévention. Ils décident, dans un premier temps, de mettre en place une approche préventive avant de réfléchir à apporter des modifications à cette rue.

Les manifestations se sont déroulées le 17/06/2022 et le 27/09/2022. Les 15 élus du CMJ, les élus adultes et les gendarmes étaient présents à cette occasion. Les élus ont distribué des flyers de prévention aux automobilistes. Selon Matthéo LACHAUD, les manifestations n'ont pas suffi, et l'on constate encore des comportements incivils.

Le Maire rappelle que les gendarmes ont procédé à des verbalisations lors des manifestations et qu'ils continuent ce travail de prévention. Aussi, il a été décidé, en Bureau Municipal des adultes et en accord avec le projet du CMJ, de poser deux barrières de rétrécissement de chaussée et de prolonger les zébras jaunes sur la partie haute de la rue des Ecoles. Ainsi, lorsque tous les bus seront stationnés, les véhicules des particuliers devront attendre leur départ pour emprunter la rue. Il rappelle également que cette rue est une zone limitée à 20km/h : les piétons sont bien prioritaires. Pour réaliser ces travaux, un budget de 1 500,00 € HT est débloqué.

3) Commission Sport et Équipements

→ La création d'un terrain de VTT naturel :

Lors de la commission Sport et Équipements du 31/03/2022, Matthéo LACHAUD, Léonie THARAUD, Lucas DESBORDES, Edgar RENAUD, Théo MARI, Ruslan BRISSAUD, Markus PIHAN et Louison De BOISSESON ont fait le choix de privilégier l'installation d'un pump-track (circuit bitumé avec dénivelés pour les VTT). Lors du processus de réflexion autour du projet, les jeunes élus ont réalisé à quel point il pouvait être difficile pour une commune comme la nôtre d'obtenir des subventions et des financements pour un projet aussi onéreux. Au travers de cette première étape de réflexion, les membres de la commission jugent, à la majorité, qu'il serait plus judicieux d'installer un terrain de VTT naturel en limitant l'impact financier et environnemental du projet.

L'association Nex'Bike se joint à la commission afin d'apporter un regard technique sur le projet. Louison de BOISSESON, Markus PIHAN et Matthéo LACHAUD proposent de prêter main forte pour la réalisation du projet.

Le 12/09/2022, les élus rencontrent Zacharie MAINGUY de l'Office National des Forêts, organisme en charge de la gestion du Parc de NEXON. Il rappelle la réglementation en vigueur : il est interdit de pratiquer du VTT sur des chemins de moins de 2,50 m de large sauf en cas de convention particulière entre la commune et l'ONF.

II) Les projets en cours de réalisation au 08/11/2022 :

1) Commission sport et Équipements :

→ La création d'un terrain de VTT naturel :

A Faire :

- Faire voter le projet en Conseil Municipal du 08/11/22 ;
- Rédiger la convention particulière avec l'ONF (adultes) ;
- Discuter de la convention et la valider (adultes) ;
- Travailler sur la signalétique et les détails techniques (CMJ) ;
- Mise en place du projet sur le terrain (CMJ, Nex'Bike, commune) ;

Le Maire demande aux élus de bien vouloir voter pour l'installation du circuit de VTT naturel :
0 abstention ; 2 votes contre ; 10 votes pour.

2) Commission Environnement et Vie Sociale :

→ La participation à la journée mondiale de l'environnement

A faire :

- Faire valider le projet en Conseil Municipal du 08/11/22 ;
- Organiser le projet ;
- Communiquer autour du projet ;
- Mettre en place le projet ;

Le Maire demande aux élus de bien vouloir voter pour la participation à la journée mondiale de l'environnement : 0 abstention ; 0 vote contre ; 12 votes pour.

→ La visite du centre de tri du SYDED :

Le Maire rappelle que la sortie au SYDED nécessitera un covoiturage parental.

A faire :

- Sondage : qui souhaite participer à la sortie ? (seulement 4 élus sont réellement intéressés par la sortie)
- Organiser le projet ;

Le Maire demande aux élus de bien vouloir voter pour la visite du centre de tri du SYDED :
1 abstention ; 0 vote contre ; 12 votes pour.

→ L'appel au civisme et au savoir-vivre sur le bulletin municipal :

Le Maire rappelle que lors de la commission du 15/09/22, les élus soulèvent le problème des excréments d'animaux domestiques qui envahissent les rues de la commune. Ils désirent communiquer sur ce sujet à travers le bulletin municipal. Il rappelle également que la municipalité a mis en place un arrêté qui interdit les chiens à dans un périmètre de 50 mètres autour de l'école.

Matthéo LACHAUD attire l'attention sur le fait qu'il y a parfois des excréments à l'intérieur de la cour du collège. Le Maire lui conseille d'en référer au personnel du collège. Il s'engage à laisser une page complète dans le prochain bulletin municipal du mois de mai à cet effet.

A faire :

- Prévoir le texte pour le bulletin municipal du mois de mai
- Transmettre les informations à la mairie

Le Maire demande aux élus de bien vouloir voter pour l'appel au civisme et au savoir-vivre sur le bulletin municipal : 0 abstention ; 0 vote contre ; 12 votes pour.

3) Commission Sécurité et Aménagements

→ La réflexion autour des aménagements décoratifs dans le bourg selon les saisonnalités :

Lors de la commission du 13/09/2022, les jeunes élus de la commission Sécurité et Aménagements ont échangé autour du projet d'installation d'aménagements décoratifs dans le bourg selon les saisonnalités. En premier lieu, les élus pensaient décorer les rues par leurs propres moyens. Après avoir échangé et soulevé les contraintes financières et techniques de ce projet, ils ont décidé d'inviter les habitants à décorer leurs maisons.

Bilal GRAINDORGE propose de créer des guirlandes phosphorescentes. Selon Matthéo LACHAUD et Gabrielle ROUX, nous pouvons utiliser des guirlandes qui fonctionnent à l'énergie solaire. Ces idées devront être travaillées en commission. Le Maire rappelle que la commune travaille sur un projet de diminution de l'éclairage public et que dans ce cadre, il faudra être vigilants sur la pollution lumineuse.

A faire :

- Travailler sur la mise en place du projet
- Organiser les détails techniques
- Mise en place du projet

Le Maire demande aux élus de bien vouloir voter pour la réflexion autour des aménagements décoratifs dans le bourg selon les saisonnalités : 0 abstention ; 0 vote contre ; 12 votes pour.

III) Les projets non-retenus :

- 1) **Commission Sport et Équipements** : l'installation d'un parcours santé autour de l'étang de la Lande, l'installation d'un city-stade, l'introduction de poste de pêche de nuit à l'étang de la lande, l'installation de pistes cyclables.
- 2) **Commission Environnement et Vie Sociale** : la réouverture de la baignade à l'étang de la Lande, la participation à la journée mondiale du ramassage des déchets 2022, reportée à 2023, les balades en forêt, l'implantation d'une éolienne.
- 3) **Commission Sécurité et Aménagements** : l'installation d'un poulailler participatif, l'installation d'abribus dans les hameaux, la mise en place d'un bal de fin d'année au collège.

IV) Questions diverses :

- ✓ Markus PIHAN prend la parole pour Edgar RENAUD qui propose l'installation d'un mur d'expression dans l'école. Le Maire l'invite à proposer son idée en commission.
- ✓ Markus PIHAN explique que l'un des poteaux en face de la poste est cassé. Les élus adultes le remercient pour l'information. Il sera remplacé.
- ✓ Le Maire et Claude BEAUPUY expliquent que nous avons pour projet d'accompagner les jeunes élus jusqu'à l'Assemblée Nationale sur une journée fin mai ou début juin 2023. Nous obtiendrons une date finale courant janvier 2023 (très probablement un mercredi). Nous donnerons tous les détails à partir de ce moment-là.

La réunion se termine à 19h05.

Le Maire, Fabrice GERVILLE-REACHE,

